

Français > École et formation > Reconnaissance des diplômes internationaux

Reconnaissance des diplômes internationaux

En Suisse, de nombreuses professions exigent la reconnaissance du diplôme étranger.

Certaines professions sont réglementées en Suisse. Selon la profession, vous aurez besoin de certaines compétences et qualifications et d'un certificat d'études reconnu pour exercer cette profession.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Point de **contact national SBFI** ([📞 Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation](#)). Le point de contact vous informera sur :

- l'exercice d'une profession sanctionnée par un diplôme étranger
- les autorités compétentes en matière de reconnaissance
- la réglementation des professions
- Certificats pour les autorités étrangères



Peut-on travailler en Suisse avec son diplôme professionnel étranger ?



Vue d'ensemble des organismes de reconnaissance compétents

Contact

Contactez directement **SBFI** ([📞 Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation](#)) via le **formulaire de contact** officiel.

Vous serez dirigé vers l'autorité compétente si vous avez besoin d'une reconnaissance pour votre diplôme.

Vue d'ensemble du système éducatif suisse

Das Schweizer Bildungssystem DE 12.06.2023 PDF, 231 kB

Points de contact

Trouvez le bon point de contact, le bon conseil ou la bonne autorité dans votre région: [Points de contact](#)